



PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ DE PONTIAC

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Pontiac tenue le mardi 19 mars 2024 à 19h00, au centre communautaire de Luskville, situé au 2024 route 148, à laquelle étaient présents :

M. Roger Larose, maire et les conseillers, Mme Diane Lacasse, Mme Caryl McCann, M. Garry Dagenais, M. Serge Laforest et Mme Chantal Allen.

Également présent, M. Mario Allen, directeur général.

Absence motivée : Dr Jean Amyotte, maire suppléant.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE/AVIS DE CONVOCATION

Conformément à *l'article 157 du Code municipal*, M. Roger Larose, président, constate la présence de tous les membres du conseil et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 19h02.

2. PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

Aucun citoyen présent.

24-03-5219

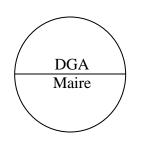
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Parole au public et questions
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Achat d'équipement
- 5. Préparation de la négociation pour la convention collective des employés cols bleus et cols blancs
- 6. Période de questions du public
- 7. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR le maire Roger Larose et appuyé par le conseiller Garry Dagenais.

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée





23-04-5220

4. ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac désire faire l'acquisition d'équipement usagé pour la collecte des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QU'il serait avantageux d'acheter de l'équipement usagé via une entreprise spécialisée dans ce domaine tel que Les Encans Ritchie Bros;

CONSIDÉRANT QUE cet équipement sera disponible lors de la vente du 21 mars 2024 à Montréal sous le lot 5046;

CONSIDÉRANT QUE l'achat de ce camion permettrait de corriger les problèmes d'accès difficile sur les chemins privés en hiver et permettrait d'avoir un camion en support pour les opérations de déneigement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Serge Laforest et appuyé par la conseillère Diane Lacasse.

ET RÉSOLU de mandater le directeur général de soumettre une offre d'achat pour un montant maximum de 50 000\$, plus frais applicables, pour le lot 5046 lors de la vente qui aura lieu le 21 mars 2024.

QUE cette dépense soit fiancée selon les modalités du règlement 02-23

Adoptée.

5. FORMATION D'UN COMITÉ POUR LES NÉGOCIATIONS DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES EMPLOYÉS COLS BLEUS ET COLS BLANCS

Discussion seulement, aucune résolution n'est déposée.

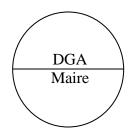
6. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun citoyen présent.

24-03-5221

7. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Chantal Allen et appuyé par la conseillère Caryl McCann;





ET RÉSOLU de lever la séance à 19h12 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

Louis-Alexandre Monast Directeur général adjoint et secrétaire, greffier-trésorier Roger Larose Maire

« Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec ».